



LE CANARD EN CABANE



JUILLET 2018

Maison d'Arrêt de Colmar, Unité Locale d'Enseignement

NUMÉRO 3

EDITO

Avant une petite pause estivale, voici le troisième numéro de ce journal qui se veut être à la portée de tous les détenus, aussi bien pour partager de l'information, de l'actualité que du loisir. Sa vocation est aussi et surtout celle d'être un lien et d'être représentatif de la diversité de toutes les personnes qui partagent cet univers qu'est celui de la maison d'arrêt de Colmar.

Nous rappelons que les pages de ce journal sont ouvertes à tous, quels que soient leurs talents pour partager des expériences, des témoignages ou simplement leurs talents littéraires et/ou graphiques.

Étant actuellement limité à quatre pages, le format peut être amené à évoluer en fonction de la richesse du contenu qui sera proposé par ceux qui voudront y contribuer.

Nous souhaitons la bienvenue à ceux qui découvrent ce journal et vous invitons à parcourir les différents articles et rubriques, ainsi que les dates de Festiv'été.

Le prochain numéro devrait paraître au courant du mois de septembre. En attendant, nous souhaitons à tous une bonne lecture, une bonne pause estivale, de la patience et bien sûr du courage. ■

DE

INSCRIPTION ULE :

Les inscriptions à l'ULE sont clôturées le temps de la période estivale. Un nouveau formulaire d'inscription aux cours vous sera transmis à partir de fin août.

INTERNET, ET SI ON Y AVAIT ACCÈS ?

Fiction, imaginez : vous êtes en prison (eh oui désolé pour vous)...

Vous vous impatientez, rien ne bouge, il y a des tensions dans votre cellule, et vous souhaitez sortir un peu de votre cellule, vous aérer un peu.

Pourquoi ne pas grappiller quelques miettes d'informations par ci par là ? Vous apprenez que la prison comporte une section appelée ULE et celle-ci comporte même des outils informatiques. Vous prenez contact avec le directeur de l'ULE qui vous fournit alors des accès pour pouvoir aller sur les ordinateurs disponibles. S'ouvre alors à vous une cascade d'informations, de possibilités. Vous pouvez aller sur des sites comme Pôle Emploi ou même des sites pouvant vous aider à comprendre le vocabulaire judiciaire (oui, je sais ça donne mal au crâne).

Vous naviguez alors sur une multitude de sites d'emplois préparant consciencieusement votre aménagement en cherchant un emploi, puis sur des sites de droit vous renseignant sur tout ces nouveaux termes, ou même sur des sites d'information pouvant vous tenir informé de ce qui se passe dans le monde, ou peut-être même sur des sites qui vous tiennent informé des sorties des prochains livres ou films.

Malheureusement, vous vous réveillez de ce doux rêve (Réveillé par la douce mélodie des portes qui claquent), vous souhaitez alors accéder à l'ULE, cette terre promise que vous avez aperçue dans vos songes. Vous voilà arrivé, vous êtes à l'ULE devant tous ces outils

informatiques. Votre accès vous est fourni, vous vous lancez, allumez l'ordinateur... À vous les longues minutes de surf informatique, mais tout à coup ... Vous vous rendez compte que tout ce que vous aviez imaginé dans vos rêves n'était alors que du domaine du rêve. Vous voilà en plein cauchemar, tous ces ordinateurs... Mais... AUCUNE connexion Internet.

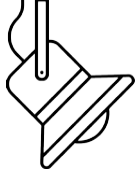
Bien sûr tout ceci n'est qu'un simple récit. La MA de Colmar n'a pas encore d'accès Internet, je dis bien, pas encore, car tout ceci pourrait bien arriver un jour. Nous sommes en 2018, tout se modernise et pourquoi pas notre MA de Colmar ? Bien évidemment nous sommes tous conscients qu'avant cela il y a des problèmes qui se posent pour une telle installation.

- La logistique, il faudrait installer tout ça, ça coûterait beaucoup.
- La sécurité, il faudrait que tout soit réglementé et contrôlé afin d'éviter tout débordement. Tout ces problèmes ralentissent l'installation d'internet dans les prisons.

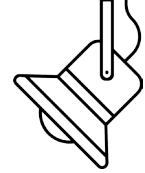
Bon nombre de prisons sont privées de l'accès à Internet. Mais parmi elles, sept prisons sur 191 ont tenté l'expérience depuis le premier septembre 2012. Les heureuses élues sont les maisons d'arrêt de Bordeaux-Gradignan et d'Amiens, le quartier femme des centres pénitentiaires de Rennes et Marseille, la maison centrale de Saint-Martien-de-Ré, l'établissement pour mineurs de Lavour ainsi que le quartier maison d'arrêt du centre pénitentiaire de Metz. Selon nos informations la maison d'arrêt de Mulhouse bénéficierait de deux salles avec accès Internet. Notre équipe de journalistes enquête, un courrier est adressé à l'ULE de Mulhouse. ■



JZ



COUP DE PROJECTEUR : FESTIV'ETE



Cet été la bibliothèque assure le show !

La bibliothèque est ouverte à tous, toute l'année, tous les vendredi matin. Mais cet été pour combler le vide laissé par les vacances scolaires, la médiathèque du Haut Rhin nous propose « **FESTIV'ETE** ». Les premières et troisièmes semaines des mois de juillet et août, un film et un documentaire vous seront diffusés à la bibliothèque sur les quatre thèmes suivant : « ciel et espace », « antiquité et Egypte », « montagne », et « les grandes découvertes ». Ces projections sont une suite parfaite des cours de Culture Générale de M. Dabazach !

De son coté, Anne, bénévole émérite, formait avec Michel, jusqu'il y a peu, un tandem de choc depuis 5 ans pour nous accueillir les vendredi matin. Ils ont fait l'âme de la bibliothèque ! Dorénavant, elle tient la barre seule, en attendant son retour avec impatience, mais toujours avec sa bonne humeur et sa gentillesse ! Accueillante et chaleureuse, elle est toujours disponible pour un brin de causette et pour enregistrer les ouvrages que vous voulez emprunter.

Romans, ouvrages scientifiques, politiques, biographies, revues et magazines, bandes dessinées, ... vous pouvez piocher parmi plus de 5000 références grâce au concours de la médiathèque du Haut Rhin ! (Anne peut exceptionnellement vous trouver des ouvrages particuliers à la bibliothèque Municipale de Colmar).

À noter l'opération « **Complètement Livres** » mise en place il y a quelques semaines. Il s'agit d'une série de dix livres à ne pas rater, à lire puis noter en donnant son avis pour établir un classement. Ces ouvrages sont diversifiés et s'adressent à tout le monde, il n'y a pas de quoi s'ennuyer !

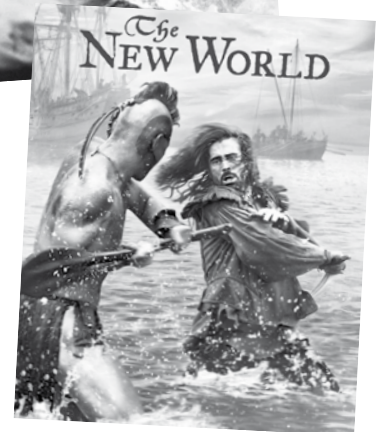
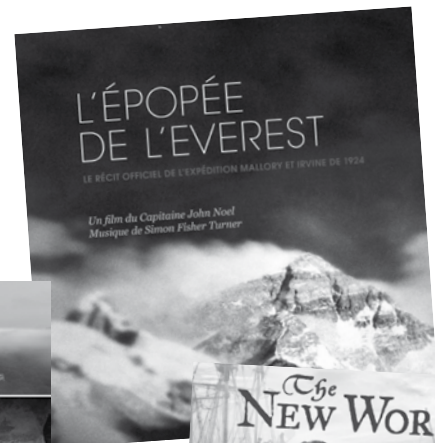
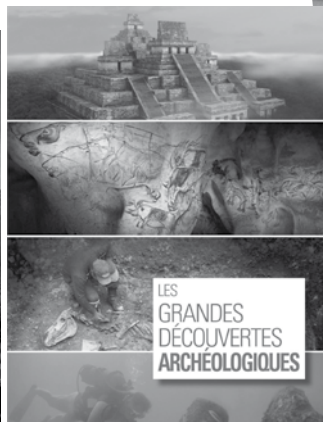
Horaires

Bibliothèque : tous les vendredi matin de 9h à 11h

FESTIV'ETE : Ne pas manquer l'affichage et les bons d'inscription

- **2 et 5 juillet** **14h** « ciel et espace »
- **16 et 19 juillet** **14h** « antiquité et Egypte »
- **6 et 9 août** **14h** « montagne »
- **20 et 23 août** **14h** « les grandes découvertes »

■
YD



LES LUNDIS DE L'INFO

Les lundis de l'info nous présentent ce jour, lundi 11 juin 2018, M. MARCHEGAY, journaliste spécialiste des faits divers aux DNA. Diplômé de l'IPJ à Paris, il rentre dans la presse écrite à Paris, puis dans la presse régionale dans l'Aube et pour finir intégrer les DNA en 1998.

Le gros du travail se fait avec les affaires judiciaires en particulier. De nombreuses questions ont fusé dès le début car le sujet est sensible, en particulier en prison. Le gros du travail est l'investigation, avec comme source les juges, les enquêteurs... Aujourd'hui, le fait divers est par contre devenu restrictif car on ne parle plus que des événements majeurs alors que certains faits divers pourraient hautement être plus intéressants.

Une grande question est l'éthique du journaliste car un article peut influencer gravement la vie de la personne citée.

Pour finir nous avons pu débattre à partir de photos sur des faits divers et nous avons pu encore échanger avec M. MARCHEGAY.

Les avis ont été divers et variés car les affaires proposées comme l'affaire Grégory ont eu un grand retentissement tant local que national voir même international.

Il a été très intéressant de débattre avec ce journaliste car les avis que nous lui avons exprimés lui ont sans doute montré un autre visage de la lecture du fait divers et nous espérons tous que cela puisse l'influencer lors de l'écriture d'articles à venir. ■

RB

D'AUTRES CONTACTS AVEC L'EXTÉRIEUR

Les visiteurs de prisons :

On peut avoir des visiteuses et des visiteurs qui rendent visite aux détenus. Pour cela il faut écrire au (SPIP) Service Pénitentiaire d'Insertion Probation.

Pour écrire au SPIP, il existe un formulaire de requête. À la Maison d'Arrêt de Colmar, 4 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) s'occupent de nous : il y a Mme DUCHAUD, Mme FIX, Mme RICHERT, M. HAAG. Sur le formulaire, il faut indiquer le souhait d'avoir un visiteur de prison. Après, vous avez un rendez vous au SPIP qui vous explique comment ça se passe. Il faut compter un délai de 10 jours pour la réponse. Quand le visiteur vient, vous devez aller au parloir avocat et vous avez 40 minutes. On peut parler de tout.



Les correspondances :

On peut aussi avoir des correspondants. Il faut écrire au Courrier de BOVET (Association nationale de correspondance avec les détenus) BP70039 75721 PARIS Cedex 15. Ils vous envoient ce document d'engagement :

Je m'engage :

1. À toujours respecter la personne qui sera mise en relation avec moi.
2. À répondre, dans toute la mesure du possible, à chacune des lettres écrites par mon correspondant
3. À ne pas chercher à connaître le véritable nom de mon correspondant, et à respecter l'usage de son pseudonyme.
4. À correspondre par le biais du courrier de BOVET, sans demander l'adresse personnelle de mon correspondant.
5. À correspondre de manière strictement amicale, le courrier de BOVET n'organisant pas des correspondances sentimentales
6. À ne pas demander d'argent ou d'aide matérielle à mon correspondant.

Voici les deux façons pour avoir ou garder un contact avec l'extérieur. ■

RT

DE LA FUMÉE À LA MAISON D'ARRÊT DE COLMAR



Le lundi 11 juin 2018 au matin, de la fumée s'échappait des étages supérieurs du bâtiment de semi-liberté de la maison d'arrêt de Colmar, se répandant aussi dans la salle de cours de l'ULE. Des questions se posaient quand à l'origine de cette fumée. Le feu s'est-

il déclaré ?

Quelles vont être les consignes et

bien sûr quelles conséquences de ce qui pourrait même finir en tragédie ?

Certaines personnes ont été évacuées, les pompiers étaient présents pour s'attaquer au problème et veiller à ce que les consignes en matière de sécurité et de lutte contre l'incendie soient respectées.

Les objectifs :

Eviter qu'il y ait des victimes, maîtriser les flammes en les empêchant de s'étendre à d'autres parties du bâtiment voire aux bâtiments voisins, et bien sûr mettre fin à l'incendie.

Une grande partie du personnel de l'administration pénitentiaire

était mobilisé, la grande échelle a pu être aperçue par certains, ainsi qu'un va et vient incessant de pompiers chargés pour certains de tuyaux et lances à incendie.

Mais il ne s'agissait toutefois que d'un exercice.

Un incendie pourrait avoir des conséquences dramatiques, et plus particulièrement dans le milieu fermé que représente la détention. Un simple petit départ de feu et c'est autant le dégagement des fumées toxiques que le feu lui-même qui peut être fatal.

Il est recommandé à tous la plus grande prudence pour éviter toute situation à risque, et bien entendu il faudra suivre toutes les consignes qui seraient données par le personnel de l'administration pénitentiaire dans une telle situation.

Quelle marche à suivre en cas d'incendie ?

- Donner l'alerte au plus vite
- Garder son calme
- Fermer les fenêtres
- Calfeutrer les portes pour éviter la propagation des fumées (avec des serviettes mouillées par exemple)
- Utiliser tout moyen qui permettrait de lutter contre la propagation de l'incendie, dans la mesure du possible.
- Ne pas gêner l'intervention des secours. ■

DE

LA RUBRIQUE DU DROIT

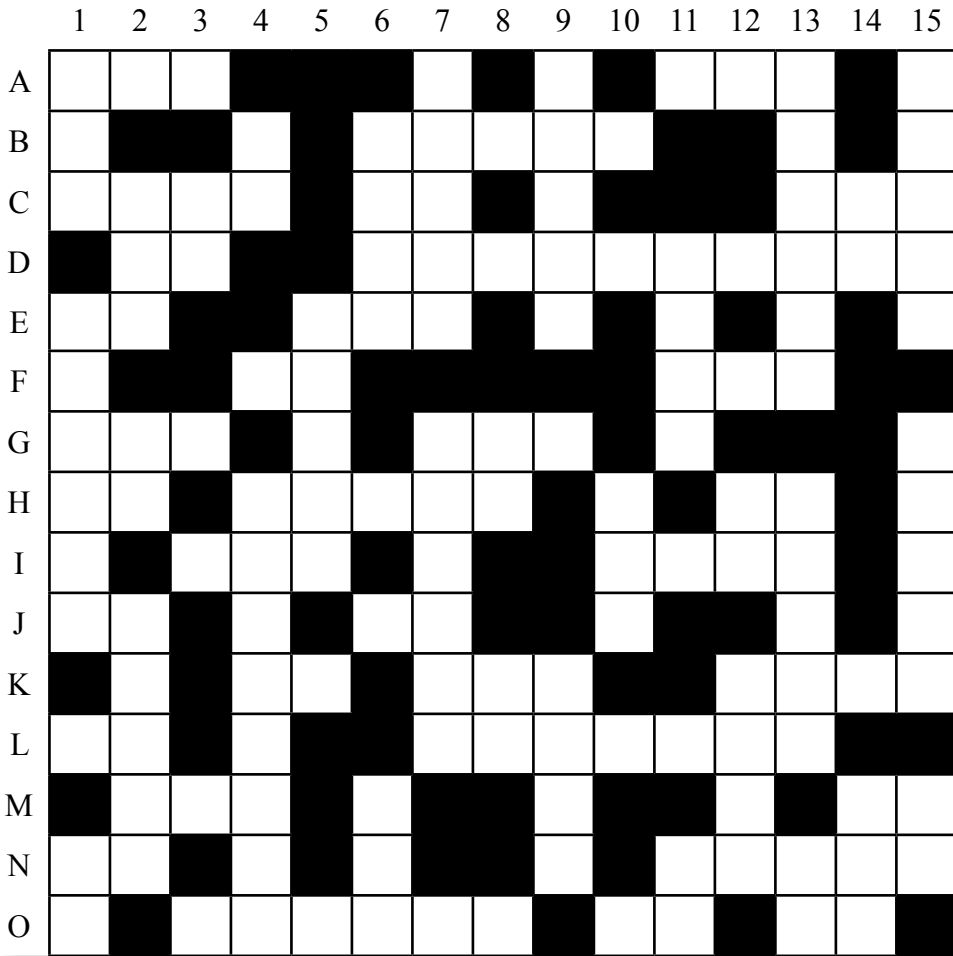
Les PS (PERMISSIONS DE SORTIR)

Un formulaire est à remplir par le détenu en précisant les motifs, dates et lieux de la permission de sortir. Le condamné devra produire des pièces justificatives, et peut solliciter l'aide de son CPIP. Chaque décision est susceptible de recours via le greffe.

La permission de sortir peut être accordée dès la moitié de la peine effectuée (dès le tiers en centre de détention), pour des motifs de maintien des liens familiaux, de réinsertion professionnelle (rencontre avec un employeur par exemple), ou pour accomplir des démarches administratives. ■

DE

MOTS SCRABLÉS



VERTICAL

1. Non précieux – Rendu stupide – Marque la surprise
2. Est à la mode – Classez
3. Comité d'entreprise
4. Diplôme d'état – Cherchera
5. Tournas
6. 12 h 00 – Devant « culpa »
7. Craint au printemps – Faisant la fête
8. En matière de – Métal précieux
9. Voiture – Entre onze heures et treize heures
10. Nous y entrons le 21 juin
11. Comme un renard – Paresseux
12. Avant « et approuvé » - Peuvent être de société
13. Non croyant – Supporte le monde – Champion
14. Ni elle, ni on – Sa perte entraîne la mort
15. La génétique les étudie – Sortes de café – Ancien do

HORIZONTAL

- A. On peut en avoir une bonne ou une longue – Un nez pour Cyrano de Bergerac
- B. Fine
- C. Nous le faisons après avoir mis nos chaussures – Ni elle, ni on – Opposé au yang
- D. Indique une négation dans le groupe verbal – Torturé de remords
- E. Sert à appeler – De Paris à Marseille en passant par Lyon
- F. Marque la proximité – Isole d'un milieu hostile

SUGURU 55 FORCE 30

La grille est composée de zones de 1 à 5 cases entourées de gras. Chaque zone contient une seule fois chaque nombre à partir de 1. Par exemple, une zone de deux cases contient 1 et 2, une zone de cinq cases contient 1-2-3-4-5. Deux chiffres identiques ne doivent pas se toucher, même en diagonale. Les petits chiffres vous permettent de barrer les intrus ■

4	1 2 3 4	2	1	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5
1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4 5	5	1 2 3 4 5	1
1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1	1 2 3 4 5	4
4	1	2	5	1 2 3 4 5	1
2	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	4
1	4	1	1 2 3 4 5	1	1 2 3 4 5

- G. Unité élémentaire d'information – Peuvent être bonne ou carabosse
- H. Dans – Anciennes pièces jointes
- I. Peut appartenir à une chaise – Un ensemble
- J. Exprime l'addition d'un terme – Après le sol
- K. Ni elle, ni on – peut être de famille ou de jeune fille – Mari de l'oie
- L. Quotient intellectuel – Nés en trois exemplaires
- M. Peuple de l'Afrique de l'ouest – Et revu
- N. Mesure anglaise – avait mis dans l'axe
- O. Laitue ou scarole – Par opposition à la langue d'oc – Reprend le sujet pour former des verbes pronominaux

UN MOIS, UN MOT

Poudrerie

Nom commun

Mot courant du français jusqu'à la fin du 17^{ème} siècle. Terme courant toujours employé au Canada.

Terme présentant la neige soufflée par le vent qui forme une sorte de fine poudre. Si cette projection de neige ne gêne pas la vision, il s'agit d'une poudrerie basse, sinon c'est une poudrerie élevée.

Lorsque ce phénomène se produit sur une longue période, les américains parlent alors de blizzard. ■